

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
14/11/2019**

1. 09:00 - [ADV](#)
Dossier 17370 - Demande de Monsieur et Madame LORIAU - HUENAERTS pour transformer et agrandir une maison unifamiliale, avenue Ernest Claes 6.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 14/10/2019 au 28/10/2019 pour le motif suivant :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

-
2. 09:30 - [DT](#)
Dossier 17409 - Demande de Monsieur et Madame Bogdan TUGUI pour transformer et agrandir une maison unifamiliale, avenue des Ablettes 7.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 17/10/2019 au 31/10/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction), art.6 (toiture - hauteur - lucarnes) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

-
3. 10:00 - [RW](#)
Dossier 17367 - Demande de Madame KELLER-NOELLET pour démolir et reconstruire la véranda arrière d'une maison unifamiliale, avenue Guillaume Detroch 19.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 17/10/2019 au 31/10/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

-
4. 10:20 - [RW](#)
Dossier 17372 - Demande de Madame Ariane FAUCONNIER pour transformer et agrandir une maison unifamiliale, avenue des Traquets 54.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 17/10/2019 au 31/10/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.3 (implantation de la construction - façade avant) art.4 (profondeur de la construction et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- dérogation à l'article 7 du Règlement Communal sur les Bâtisses (épaisseur des murs pignons)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

5. 10:50 - **ADV**

Dossier 17456 - Demande de Monsieur TRUONG pour modifier la façade au rez-de-chaussée d'une maison unifamiliale, chaussée de Wavre 1240.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

6. 11:10 - **DT**

Dossier 17403 - Demande de la S.A. DHR PROJECTS pour pour démolir 2 maisons, abattre 4 arbres et construire un immeuble de 12 logements, rue Jacques Bassem 49.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 17/10/2019 au 31/10/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction), art.5 (hauteur de la façade avant), art.6 (toiture - éléments techniques) et art.13 (maintien d'une surface perméable) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

7. 14:00 - **ADV**

Dossier 17466 - Demande de Monsieur SLIMANE pour mettre une maison unifamiliale en conformité, rue Guillaume Demuylder 4.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 17/10/2019 au 31/10/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction), art.6 (toiture - hauteur) et art.13 (maintien d'une surface perméable) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

8. 14:30 - **DT**

Dossier 17417 - Demande de Monsieur et Madame PRÉAT-HALLEUX pour créer une annexe à l'arrière d'une maison unifamiliale et un chien assis d'angle au dernier étage, avenue des Citrinelles 61.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 17/10/2019 au 31/10/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction), art.6 (toiture - hauteur - lucarnes), art.11 (aménagement de la zone de recul) et art.12 (aménagement des zones de cours et jardins) du titre I du RRU
- application de l'art. 153 §2.al 2-3 du COBAT (dérogation à un règlement communal d'urbanisme ou à un règlement des bâtisses)
- application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

9. 15:00 - **RW**

Dossier 17376 - Demande de Madame SOUSSI pour mettre en conformité une annexe à l'arrière du 1^{er} étage d'une maison unifamiliale, chaussée de Wavre 1291.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 17/10/2019 au 31/10/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU

10. 15:30 - **DT**

Dossier 17385 - Demande de Monsieur Yves de l'ESCAILLE pour mettre une maison unifamiliale en conformité, boulevard du Triomphe 106.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- bien antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire en attendant la publication à l'inventaire (art. 333 au titre V du COBAT)

11. 16:00 - **DT**

Dossier 17383 - Demande de Monsieur Yves de l'ESCAILLE pour transformer une maison unifamiliale et abattre un arbre, boulevard du Triomphe 108 .

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable)
- dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins)

12. 16:30 - **DT**

Dossier 17384 - Demande de Monsieur Yves de l'ESCAILLE pour mettre une maison unifamiliale en conformité, boulevard du Triomphe 105.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- bien antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire en attendant la publication à l'inventaire (art. 333 au titre V du COBAT)

13. 16 :50 – REPORT Dossier 17146 - PE/1359 - Demande de la S.A. MANNES MOBILITY BRUSSELS pour démolir et reconstruire un grand commerce spécialisé (concession automobile) et des bureaux (application de l'article 177/1 du CoBAT), chaussée de Wavre 2245A.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 29/08/2019 au 12/09/2019 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.7 (implantation - constructions isolées) et art.12 (aménagement des zones de cours et jardins) du titre I du RRU
- application de la prescription particulière 4.5.1° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- application de la prescription particulière 4.2. du PRAS (affectation du premier étage aux commerces et au commerce de gros)
- application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (garages, emplacements couverts où sont garés des véhicules à moteur (parcs de stationnements couverts, salles d'exposition ...) comptant de 25 à 200 véhicules automobiles ou remorques)
- Art. 149 al.2 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000
- application de l'art. 124 du COBAT (MPP à la demande de l'IBGE dans le cadre d'un permis mixte)
- application de la prescription particulière 16.al4 du PRAS (transformation - reconstruction entraînant un accroissement >20% volume bâti d'une construction existante dans la zone)
- application de l'art. 147 du COBAT: implantation commerciale d'une surface commerciale nette supérieure à 1.000 m², en ce compris l'ensemble des cas de modification importante de l'activité commerciale visés sous le 5° de l'article 4/2
- 1B : article 40 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :
1B : article 41 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement
